

## EN BREF

## TPE

PREMIÈRES  
ÉLECTIONS  
SYNDICALES

Du 28 novembre au 12 décembre 2012, pour la 1<sup>ère</sup> fois, des élections syndicales sont organisées au sein des Très Petites Entreprises (TPE) afin de permettre aux salariés d'élire le syndicat qu'ils souhaitent voir les représenter. Le but de ce scrutin est la mesure de la représentativité car ce sont les syndicats représentatifs qui agissent, sont consultés et négocient. Les salariés concernés n'éliront pas de représentants mais voteront pour une OS, sur sigle (pas de listes de candidats). Les listes des OS candidates seront régionales, pour permettre à des syndicats à vocation strictement régionale de se présenter.

## Qui peut voter ?

Tout salarié de TPE, quelle que soit sa nationalité, âgé de 16 ans révolus le 28 novembre 2012, titulaire d'un contrat de travail au cours du mois de décembre 2011 et inscrit sur la liste électorale de la région où il exerce son activité principale (cette liste n'a aucun lien avec celle des élections politiques).

## Comment voter ?

Chaque salarié votera via internet ou par correspondance selon un système de double enveloppe. Le vote est confidentiel. •

Info + [www.electiontpe.travail.gouv.fr](http://www.electiontpe.travail.gouv.fr)

## CENTRE DE LOISIRS MARCEL-PAGNOL

## INAUGURATION DÉBUT DÉCEMBRE

Complètement rénovée, la salle Marcel-Pagnol est devenue le centre de loisirs du même nom avec un accueil des enfants qui a démarré en juillet dernier. L'inauguration des lieux est prévue pour le 8 décembre 2012.



Dans le cadre de sa politique éducative en faveur de l'enfance, la Ville a signé une convention de coopération avec l'association "Du fun pour tous" afin d'améliorer les conditions d'accueil périscolaire et extra-scolaires des enfants présentant un handicap. Car c'est la particularité du centre de loisirs Marcel-Pagnol de proposer un

accueil CLIC (centre de loisirs en intégration collective), en réunissant des enfants handicapés avec des enfants sans handicap. L'objectif de l'association est de favoriser les rencontres et créer du lien entre les deux groupes d'enfants mais aussi d'apporter un appui aux parents et fournir des outils de travail aux animateurs pour mieux encadrer ces enfants. L'association détache 1 éducateur spécialisé, accompagné d'un animateur ville, pour un maximum de 6 enfants de 4 à 6 ans en situation de handicap.

L'accueil est organisé les mercredis et les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30 et, en périscolaire, le soir de 16 h 30 à 18 h 30 avec un ramassage dans les écoles.

Le nom de Marcel-Pagnol oriente les activités du centre vers la culture : lecture, cinéma, théâtre. Un projet avec le Pandora est d'ailleurs prévu prochainement.

Info + CL Marcel-Pagnol, 27 rue du 8-Mai-1945, 01 39 11 38 16

## SOLIDARITÉ

## ENSEMBLE, C'EST MIEUX

En promouvant le logement intergénérationnel, l'association "ensemble-2générations" apporte une solution originale aux nombreux aînés qui veulent continuer à vivre chez eux sans pour autant rester seuls.

Concrètement, cette association met en lien des étudiants en recherche de logement avec des personnes âgées disposant d'une chambre libre et désireuses d'avoir une compagnie. À travers trois formules possibles, l'association assure une réponse adaptée et sécurisante :

► un logement gratuit ► l'étudiant garantit une présence les

soirs à partir de l'heure du dîner, les repas peuvent être partagés ou non.

► un logement économique ► l'étudiant participe financièrement aux charges et rend des services tout en assurant une présence régulière.

► un logement solidaire ► l'étudiant apporte un complément de revenus en échange d'une présence bienveillante.

Dans tous les cas, il s'agit d'une rencontre humaine basée sur la convivialité, le dialogue et l'attention portée à l'autre.

Info + 06 27 39 78 41,

[www.ensemble2generations.fr](http://www.ensemble2generations.fr)

